

A l'attention des demandeurs ou titulaires de
la certification NF-Aciers pour béton armé

Circulaire d'information

N/Réf. : EC//17/836

Paris, le 21 juin 2017

Madame, Monsieur,

Vous avez fait le choix d'être certifiés NF Aciers pour béton armé. Cette marque de qualité implique que les produits livrés soient conformes aux prescriptions réglementaires ou à celles de vos clients.

Afin de répondre aux besoins du marché et de simplifier l'extension des certificats à l'option résistance à la fatigue, l'AFCAB a décidé de reconnaître des rapports portant sur des essais de fatigue, réalisés par des laboratoires n'étant pas sous contrat avec elle.

Cette reconnaissance ne sera possible que sous réserve que les conditions suivantes soient respectées :

- ✓ Les rapports d'essais devront avoir été émis moins de 3 ans avant la date de la demande d'extension ;
- ✓ Ces rapports devront être issus de laboratoires accrédités selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 par le COFRAC ou équivalent (accréditation émise par un organisme signataire des accords de reconnaissance de l'EA) ;
- ✓ L'accréditation de ces laboratoires devra inclure les essais de fatigue réalisés selon les normes NF EN ISO 15630-1 ou NF EN ISO 15630-2. Une copie de l'attestation d'accréditation en cours de validité, en anglais ou français, devra être fournie par le demandeur ;
- ✓ Les conditions d'essais devront être au minimum équivalentes à celles fixées dans les normes NF A 35-080-1 et NF A 35-080-2, et ce, pour chacun des critères suivants :
 - 2 millions de cycles ;
 - $\sigma_{\max} = 300$ MPa ;
 - $2\sigma_a = 150$ MPa.

Lorsque l'extension du certificat aura été réalisée, le suivi périodique sera effectué sous le contrôle de l'AFCAB, dans l'un des laboratoires sous contrat.

Conformément aux exigences du référentiel et à la norme NF EN 10080, 5 échantillons seront prélevés une fois par an dans différentes barres ou couronnes d'un diamètre. L'échantillonnage sera réalisé de façon à couvrir le nombre maximal et l'étendue maximale de diamètres dans la gamme de diamètres du producteur sur une période de 5 ans.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



E. CANIAC

Directeur technique

Copie : Secrétariat permanent.
C. TESSIER, Titulaires NF ABA, Site internet

AFCAB - Let 17/836 - Page 1/2

28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél: +33 (0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org

CODE APE 7120 B • SIREN 387 944 119 • N° TVA FR 82 387 944 119

To the attention of applicants or holders of
NF-Aciers pour béton armé certification

Information circular

N/Réf. : EC//17/836

Paris, 21st June 2017

Dear Madam, Dear Sir,

You have chosen to be NF-Aciers pour béton armé certified. This quality mark requires that the delivered products comply with the regulatory requirements or those of your customers.

In order to meet market needs and to simplify the extension of certificates to the fatigue strength option, AFCAB decided to recognize reports on fatigue tests carried out by laboratories not under contract with the association. This recognition will only be possible provided that the following conditions are met:

- ✓ Test reports have been issued less than 3 years before the date of the extension request ;
- ✓ These reports have been issued by laboratories accredited according to NF EN ISO/IEC 17025 by COFRAC or equivalent (accreditation issued by a body that is a signatory to EA recognition agreements) ;
- ✓ The accreditation of these laboratories includes the fatigue tests carried out according to NF EN ISO 15630-1 or NF EN ISO 15630-2 standards. A copy of valid accreditation certificate, in English or French, must be provided by the applicant ;
- ✓ The test conditions are at least equivalent to those laid down in standards NF A 35-080-1 and NF A 35-080-2 for each of the following criteria :
 - 2 millions cycles ;
 - $\sigma_{max} = 300$ MPa ;
 - $2\sigma_a = 150$ MPa.

Once the certificate has been extended, follow-up sampling will be carried out under the control of the AFCAB, to be tested in laboratories under contract.

In accordance with the requirements of the Certification Rules and NF EN 10080 standard, 5 samples will be taken once a year in different bars or coils of one diameter. Sampling will be conducted to cover the maximum number and maximum extent of diameters in the producer's diameter range over a 5-year period.

Please accept, Dear Madam, Dear Sir, the expression of our best regards.



E. CANIAC

Directeur technique

Copie : Secrétariat permanent.
C. TESSIER, Titulaires NF ABA, Site internet

AFCAB - Let 17/836 - Page 2/2

28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél: +33 (0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org

CODE APE 7120 B • SIREN 387 944 119 • N° TVA FR 82 387 944 119